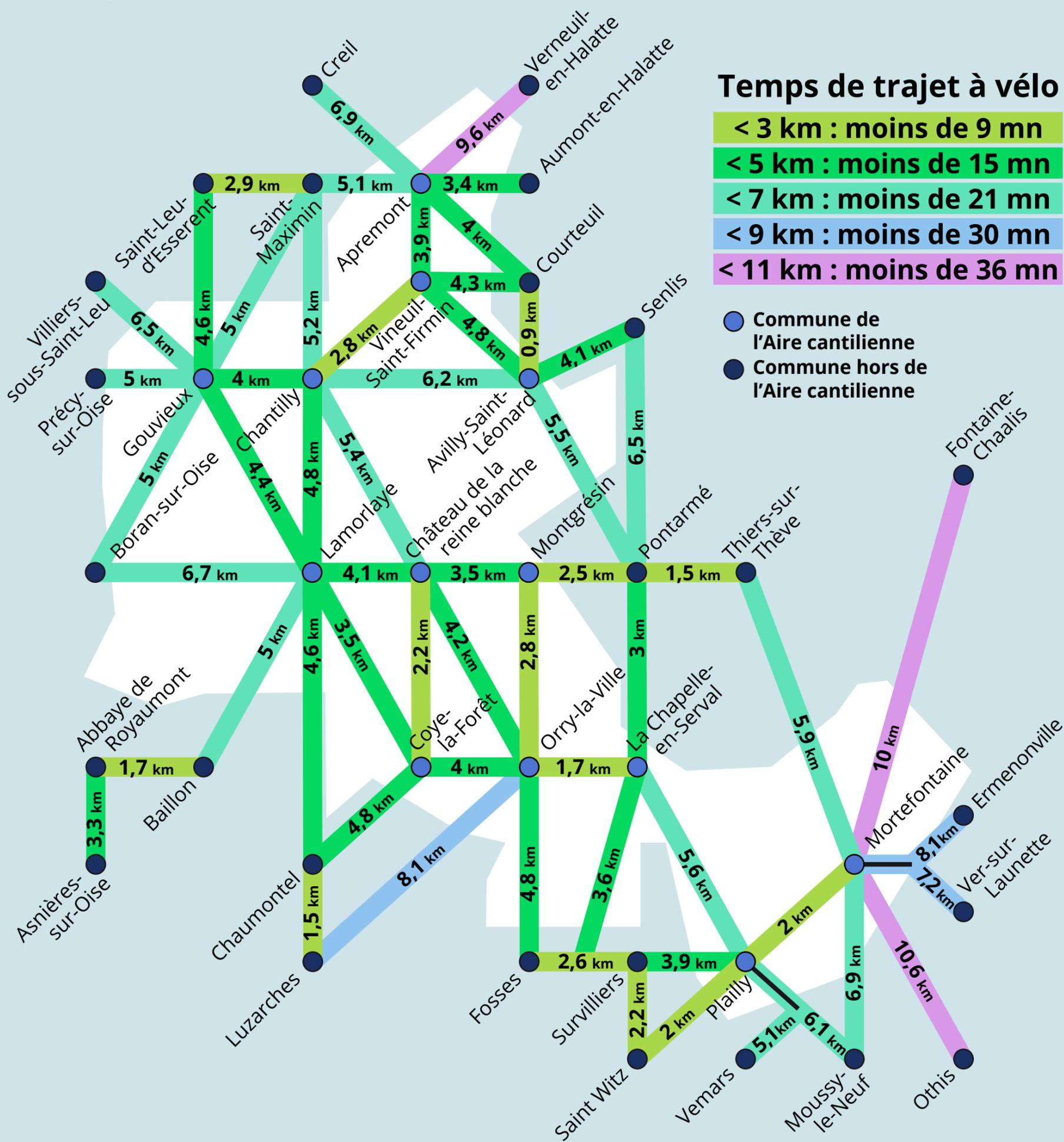




Relier à vélo une commune à une autre serait facile dans l'Aire cantilienne, si...



s'il y avait des pistes cyclables sécurisées !
 Car en moyenne les connexions interurbaines (de mairie à mairie) font 4,5 km = moins de 13 mn à vélo.

Collectif pour les mobilités actives de l'Aire cantilienne



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.comaac.org